



20^{ÈME} Journée Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (JAPRP)

14^{ÈME} Journée Mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail (JMSST)

ABIDJAN , République de COTE D'IVOIRE- Salle de CONFÉRENCE DE LA MAISON DES ENTREPRISES- 27 au 29 AVRIL 2016

Panel sur le thème

*JAPRP, 20 ans au service de la promotion
de la Santé et Sécurité au Travail: Bilans et perspectives*

Présenté par:

Monsieur **AHOUA Nogbou Alphonse**

Ingénieur-conseil

Secrétaire Permanent de l'Observatoire Sous Régional des Accidents
du Travail et des Maladies Professionnelles (OSRATMP / IAPRP)

Secrétaire Général PI de l'IAPRP

JAPRP, POUR QUOI FAIRE

1- Établir des contacts : « Mieux se Connaître »

- Renforcer la cohésion groupe des Acteurs de SST

2- Produire : des documents en rapport avec ce pour quoi la journée est célébrée

- Mettre en commun les expériences ± réussies
- Mutualiser les savoir-faire et bonnes pratiques
- Créer un réseau (Synergie des fonctions et compétences)

3- Porter la plus grande attention

- aux suggestions, contributions et propositions qui devraient être documenter et diffuser afin :
- assurer un suivi dans le temps des résolutions !

Sommaire

- ❑ Introduction
- ❑ IAPRP en cinq points
 - ❑ Objectifs
 - ❑ Structuration sous régionale
- ❑ Les journées africaines de prévention des risques professionnels
 - ❑ Historique
 - ❑ Les thèmes des « JAP » de 1997 à nos jours
- ❑ Le bilan des JAPRP
 - ❑ Les forces
 - ❑ Les faiblesses
- ❑ Les acquis des JAPRP
- ❑ Les perspectives et préconisations
- ❑ Conclusion

IAPRP EN CINQ POINTS

□ IAPRP - OBJECTIFS

- Association internationale à but non lucratif dotée de la personnalité juridique et jouissant d'une autonomie financière. Elle est régie par les lois et règlements en vigueur en matière d'association dans le pays abritant le siège social
- Elle a été créée en Septembre 1994

□ SIEGE

- Son siège est à BAMAKO (République du MALI)

□ DEVISE

- **Des actions africaines intégrées** pour mieux prévenir les risques professionnels

□ EMBLEME

- représenté par la carte d'Afrique contenant du matériel de protection contre les risques professionnel.



1- « L'Assemblée Générale »

5

Autres !

- Concertation des DG
- Réseau des personnes ressources d'appui
- Collège des Experts
- Amicale des Anciens de la Prévention

2- Secrétariat Général (INPS - Bamako - MALI)

OSRATMP

- ONATMP RCI-Niger-Sénégal..
- **ORS**: Ciment, coton, BTP

Rencontres sous régionales

- SYAPRO CNSS Burkina
- Forum CSST SPCNSS Bénin
- SAPRIP SPCSS Niger
- AGERPA Cameroun
- EGSPONSS Tournants
- RALIPRP Gabon

Activités Promotionnelles

- Mois de la prévention Avril
- JAP 30 avril
- Prix SST / FESPACO

Formation

- CFCP CSS Sénégal
- CFCP CNPS RCI
- CF-CSST CNSS Bénin
- CP-FACE CNSS Burkina
- CPRM CNSS Niger
- CRP CNSS Niger

JAPRP : Historique

- ▣ Historique

Historique

7

- L'étude des problèmes liés à la prévention des risques professionnels en Afrique a été, pendant de nombreuses années, au centre de toutes les rencontres des professionnels des services de prévention des organismes de Sécurité Sociale.
- Une démarche prudente et progressive, par étapes, a permis d'instituer « la journée Africaine de la Prévention des Risques professionnels ».

De la JNP à la JAPRP

1997: Lancement officiel de la JAPRP à Bamako

1996: 2^{ème} JNP à Dakar - Promotion de la JAPRP confiée au Mali

-1995: Célébration dans de nombreux pays de la 1^{ère} Journée Nationale de la Prévention

-1994: 1^{er} SYAPRO- L'Appel de Ouagadougou

JAPRP: Les thèmes de 1997-2016

- ▣ Les thèmes des « JAP » de 1997 à nos jours

LE CADRE LOGIQUE

- Elaboration et construction des thèmes des JAPRP
- Introduire au niveau des pays « la démarche Prévention-Productivité et Développement Durable (PP/DD) » dans la stratégie d'intervention des Acteurs de la Prévention
- En s'appuyant sur:
 - le cadre d'exercice de la SST;
 - Le renforcement des capacités des acteurs et des intervenants en SST
 - La mobilisation **les Organisations des Travailleurs** (les Syndicats) pour l'Amélioration des Conditions et du Milieu de Travail (AMCMT) ;

LE CADRE LOGIQUE

- **La Promotion** des Comités de Sécurité et Santé au Travail (CSST);
- La Construction d'une culture de prévention des risques professionnels
- La Promotion de l'audiovisuel et la communication pour le développement (C4D)et la réalisation des supports de sensibilisation notamment audiovisuel à l'attention des différents acteurs: gouvernements, Employeurs, travailleurs
- L'Établissement et la diffusion des statistiques fiables des risques professionnels

Les principaux leviers du cadre logique de la promotion du travail décent et d'accroissement de la productivité

12

❑ **Santé et Sécurité:**

Démarche de prévention, les méthodes d'approche faisant converger la prévention et la productivité
Promouvoir la production de support d'information et de sensibilisation à portée sous régionale

❑ **Compétence :**

Démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

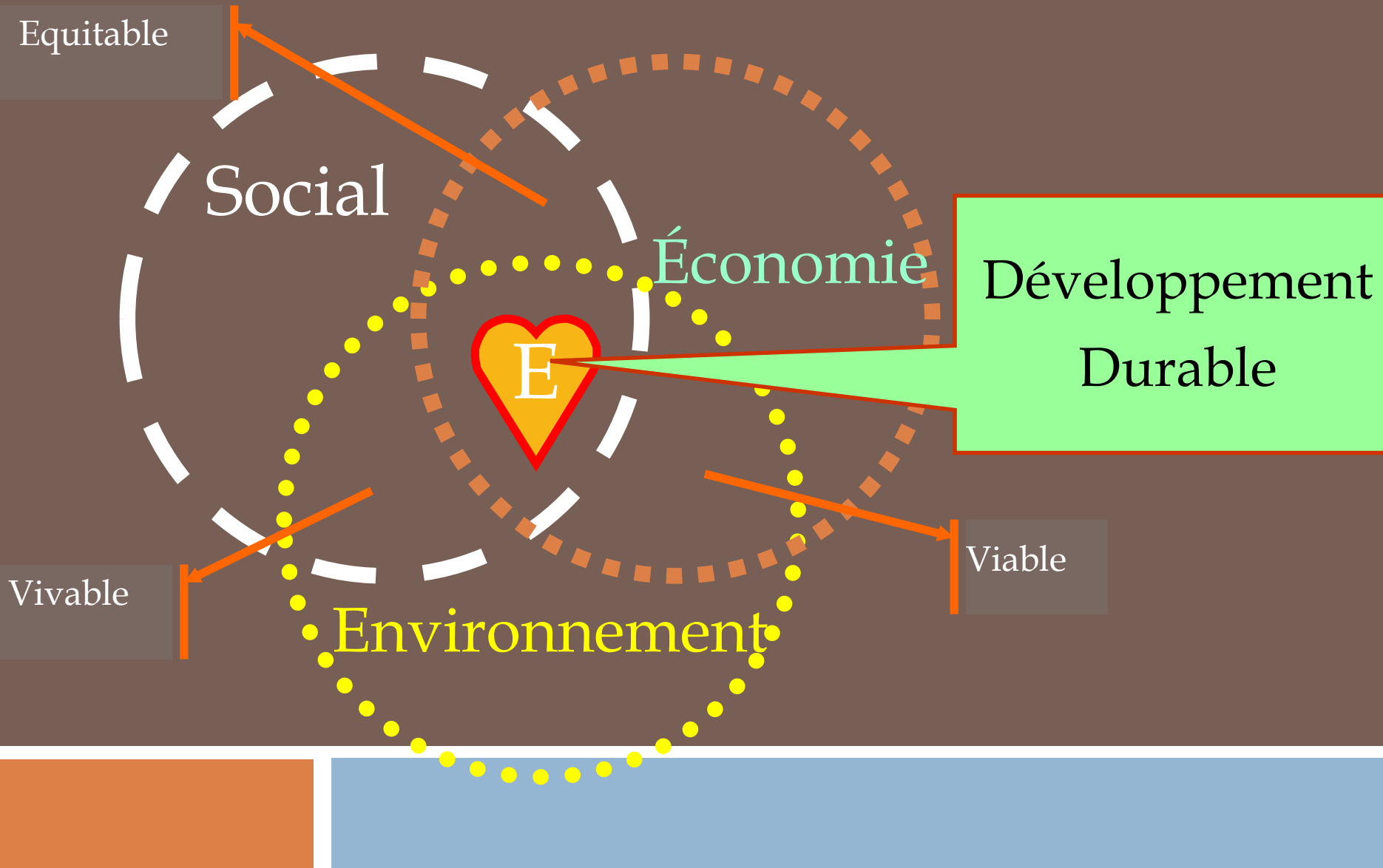
❑ **Organisation :**

Démarche globale de réorganisation du travail, prise en compte de l'économie informelle

❑ **Gestion des âges :**

Démarche de gestion des âges associant mobilité, polyvalence et réduction de la pénibilité en relation avec l'état physiologique ■

Les principaux leviers du cadre logique du PP/DD



Relations entre les thèmes et les domaines de promotion de la SST

Edition	Année	Thèmes
1 ^{ère}	1997	La contribution des activités de prévention à l'équilibre financier de la branche des risques professionnels.
2 ^{ème}	1998	Santé et Sécurité au travail et productivité de l'entreprise.
3 ^{ème}	1999	Santé et Sécurité au travail : Un droit fondamental.
4 ^{ème}	2000	Santé et Sécurité au travail dans l'entreprise : Un état d'esprit et un comportement.
6 ^{ème}	2002	Santé et Sécurité au travail : Promouvoir un partenariat actif, c'est tendre vers un travail décent.
8 ^{ème}	2004	Santé et Sécurité au travail : il ne suffit pas d'en parler seulement
9 ^{ème}	2005	Santé et Sécurité au travail : Pour une participation renforcée des organisations d'employeurs et de travailleurs.
10 ^{ème}	2006	Les journées africaines de prévention des risques Professionnels : 10 ans après, où en sommes-nous ?
11 ^{ème}	2007	Coordination nationale des Comités de Sécurité et de Santé au travail
12 ^{ème}	2008	Sécurité et santé des travailleurs des secteurs public et

Relations entre les thèmes et les domaines de promotion de la SST

	Edition	Année	Thèmes
SECURITE SANTÉ	5 ^{ème}	2001	Santé et Sécurité au travail dans l'Agriculture: Promouvoir un développement socioéconomique durable
	7 ^{ème}	2003	Santé et Sécurité au travail : Bâtir en toute sécurité
	14 ^{ème}	2010	Sécurité et santé au travail : Défis et perspectives
GESTION DES AGES	13 ^{ème}	2009	Santé au travail : Mieux prévenir les risques, Mieux protéger les victimes
	16 ^{ème}	2012	La contribution de la prévention des risques professionnels à la consolidation du socle de protection sociale
COMPETENCES	15 ^{ème}	2011	Organisation des secours en entreprise
	17 ^{ème}	2013	Améliorer la collecte et la déclaration des maladies professionnelles pour mieux orienter la prévention et la prise en charge
	18 ^{ème}	2014	Des coordinations nationales des CSST fonctionnelles, des intersyndicales en SST actives Pour renforcer la Prévention des risques professionnels et la productivité des entreprises
	19 ^{ème}	2015	Renforcement des capacités des structures de la sante et de la sécurité au travail et des compétences des acteurs

BILAN APRES 20 ANS

- ❑ Les forces
- ❑ Les faiblesses

BILAN APRES 20 ANS

17

- Il y a **la volonté** communément partagée de bien faire ;
- Des efforts louables ont été consentis par des bailleurs d'idées et de fonds ;
- Mais, il reste encore beaucoup à faire ;
- Des problèmes récurrents liés aux ressources mobilisées, à l'organisation et aux méthodes de travail affectent la capacité de vouloir bien faire, notamment l'appui des partenaires au développement ;

Les forces au niveau sous régional

- ❑ Régularité des **activités d'impulsion** de l'organisation, par l'identification des thèmes ;
- ❑ Régularité de la tenue de la JAPRP atteste du bon fonctionnement du secrétariat permanent de l'IAPRP
- ❑ **La célébration des JAP a marqué le début du réseautage des activités de l'IAPRP (network) ;**
 - Tenue de nombreux ateliers et conférences thématiques dans les pays membres de l'IAPRP;
 - Cadre de concertation entre les acteurs de la SST
- ❑ Le réseautage des acteurs en SST et implication dans les activités promotionnelles
 - Associations, ONG, intersyndicale....
- ❑ Effort d'élaboration des statistiques des AT/MP;

Faiblesses au niveau Sous régional

19

□ ORGANISATION

- Taux d'implication du tripartisme dans **la gouvernance et l'organisation** des JAPRP
- Faible engagement des Associations et ONG à développer les thèmes des JAPRP , au cours de leurs journées spécifiques;
- Faible structuration des services de prévention et Insuffisance des ressources humaines, financières et matérielles (30%);
- Niveau de fonctionnalité très contrasté des CSST, dans les différents pays.
- **Absence de feed back (retour d'expérience) ;**

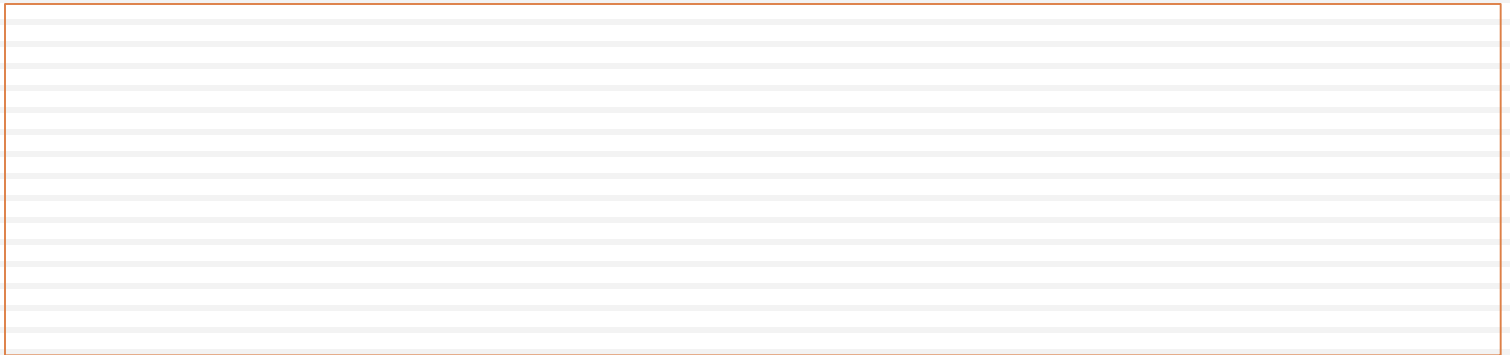
Faiblesses au niveau Sous régional

20

❑ SANTE ET SECURITE

- Absence d'indicateurs d'impact commun (moyens de vérification)
- Nombre peu élevé d'entreprises ayant implémenté un système de management en SST ou engagé une démarche d'évaluation des RP;
- **Non application des mesures d'incitations à la prévention** souvent prévues par la législation ;
- Insuffisance et/ou non effectivité de l'application de la réglementation en matière de SST;
- Non ratification des conventions phares de l'OIT en matière de SST;

LES PERSPECTIVES



□ Au niveau de l'organisation

- Elever le niveau d'engagement des acteurs de la prévention des RP;
- Renforcer la structuration des structures de prévention ;
- Formaliser l'action pluridisciplinaire (synergie d'action) entre professionnels de la SST;
- Revoir le format des manifestations dans les régions :
 - Poursuivre la **déconcentration des activités du mois de la prévention** dans les régions et les entreprises
 - Débats, témoignages d'entreprise, expos photos,
 - Projections de films, etc.
- Poursuivre l'Extension du champ d'application de la SST aux structures de l'économie informelle;
- Promouvoir la coopération régionale et sous régionale en SST et vulgariser les bonnes pratiques.

□ **Au niveau de la Sécurité et Santé au Travail**

- Poursuivre et renforcer la production de données statistiques fiables.
- *Amorcer la concrétisation sur le terrain des efforts entrepris*
- En élaborant:
 - Un ensemble d'indicateurs qui sera commun à l'ensemble des pays et qui seront considérés comme une base informationnelle (« paquet minimum ») indispensable au suivi d'impact selon les thèmes choisis ;
 - Un ensemble d'indicateurs spécifiques aux objectifs visés par les programmes d'action nationaux (sous-thèmes) des différents pays.
- **Promouvoir des services de conseil et des formations pratiques pour étendre la protection en SST aux PME**

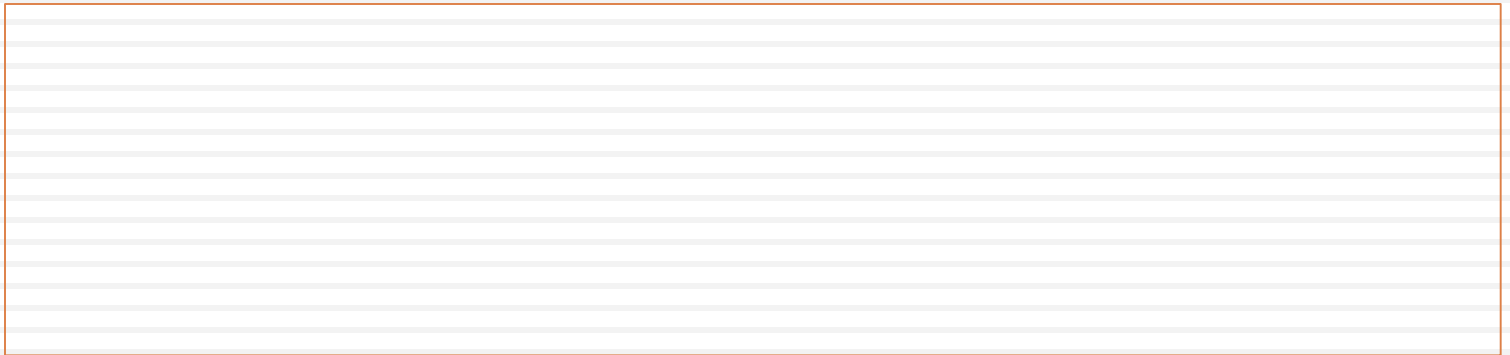
- ❑ Opérer une approche intégrée des programmes de l'IAPRP
 - ❑ La mise en place de systèmes de suivi-évaluation du temps fort que constitue la « JAP » offre un cadre opérationnel pour la valorisation des autres programmes de l'IAPRP, notamment :
 - ❑ **L'OATMP** : Observatoire des Accidents du Travail et Maladies Professionnelles, relatifs à la collecte, au traitement et à la diffusion de l'information sur les manifestations des risques professionnels.
- ❑ Au niveau des compétences
 - Assurer les actions d'amélioration continue de SST à l'aide de la mise en place du **système de gestion de la SST**
 - Soutenir la **formation pratique pour faciliter les actions d'amélioration dans les PME et les secteurs sensibles.**

Leçons tirées de l'expérience des JAPRP

25

- ⇒ La démarche ;
- ⇒ Les outils ;
- ⇒ Les produits du diagnostic ;
- ⇒ Le développement des capacités
- ⇒ Valorisation des acquis du diagnostic participatif
- ⇒ Mesures institutionnelles pour une planification participative et paritaire.

CONCLUSION



En conclusion

27

- ❑ Organisée par l'IAPRP, l'objectif de la journée africaine de prévention devrait constituer le « bouquet final » clôturant un mois d'animation en sécurité et santé au travail ;
- ❑ Elle devrait permettre de diffuser le plus largement possible, tant au niveau national que sous régional les initiatives innovantes et les « bonnes pratiques » dans le domaine de l'amélioration des conditions de travail, tant pour les salariés que pour les organisations qui les emploient, ainsi que **tous les acteurs qui ont un rôle ou un intérêt à jouer dans la promotion du travail décent** dans un milieu afin d'accroître la productivité de l'Entreprise.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION SOUTENUE

ET VOTRE PARTICIPATION ACTIVE A CES ECHANGES

FIN